



GROUPE ILIAD
INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE
30 JUIN 2017

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL.....	1
ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL	2
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF.....	3
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL	6
NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2017.....	7
NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS.....	8
NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS	12
NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	13
NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15
NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES	17
NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS.....	18
NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	21
NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS	22
NOTE 10 : ENGAGEMENTS	23
NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	27
NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	29

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL

En milliers d'Euros	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
Chiffre d'affaires	2 464 008	2 296 934
Achats consommés	(1 157 383)	(1 134 899)
Charges de personnel	(130 567)	(119 510)
Charges externes	(198 648)	(164 464)
Impôts et taxes	(65 454)	(49 072)
Dotations aux provisions	(29 099)	(21 495)
Autres produits et charges d'exploitation	(8 220)	1 046
EBITDA (1)	874 637	808 540
Rémunérations en actions	(314)	(1 180)
Dotations aux amortissements et dépréciations.....	(444 185)	(447 174)
Résultat opérationnel courant	430 138	360 186
Autres produits et charges opérationnels	(618)	(2 982)
Résultat opérationnel	429 520	357 204
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	5	92
Coût de l'endettement financier brut	(13 480)	(26 209)
Coût de l'endettement financier net	(13 475)	(26 117)
Autres produits et charges financiers	(33 238)	(22 270)
Charge d'impôt	(150 882)	(118 552)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	638	183
Résultat net	232 563	190 448
<i>Résultat net :</i>		
▪ <i>Part du Groupe</i>	227 114	189 266
▪ <i>Intérêts minoritaires</i>	5 449	1 182
<i>Résultat par action (part du Groupe) :</i>		
▪ <i>Résultat de base par action</i>	3,86	3,23
▪ <i>Résultat dilué par action</i>	3,78	3,16

(1) Cf. définitions page 8

ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL

En milliers d'Euros	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
RESULTAT NET	232 563	190 448
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments recyclables en résultat : 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change 	(1 554)	3 032
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	535	(1 044)
	(1 019)	1 988
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments non recyclables en résultat : 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles 	0	(3 176)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	0	1 094
	0	(2 082)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en résultat global	231 544	190 354
Résultat global :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du Groupe 	226 095	189 184
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêts minoritaires 	5 449	1 170

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Ecarts d'acquisition	5	214 818	214 818
Immobilisations incorporelles	5	3 107 603	3 241 714
Immobilisations corporelles	5	4 061 559	3 761 385
Participation dans les entreprises associées.....		15 547	14 723
Autres actifs financiers.....		19 339	18 513
Actifs d'impôts différés		11 326	11 131
			0
ACTIF NON COURANT		7 430 192	7 262 284
Stocks		21 244	14 274
Actifs d'impôts exigibles		0	20 553
Clients et autres débiteurs		663 716	674 190
Autres actifs financiers		391	246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	153 733	238 540
ACTIF COURANT		839 084	947 803
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES		19 466	21 428
TOTAL DE L'ACTIF		8 288 742	8 231 515

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Capital	6	13 073	13 038
Prime d'émission		430 040	418 381
Réserves consolidées		2 755 199	2 570 359
CAPITAUX PROPRES		3 198 312	3 001 778
<i>Dont</i>			
. <i>Part du Groupe</i>		<i>3 189 257</i>	<i>2 997 646</i>
. <i>Intérêts minoritaires</i>		<i>9 055</i>	<i>4 132</i>
Passifs financiers	7	1 355 161	1 391 164
Autres passifs non courants	9	1 378 267	1 490 952
PASSIFS NON COURANTS		2 733 428	2 882 116
Provisions à court terme	8	48 550	49 463
Dette d'impôt		22 789	3 032
Fournisseurs et autres créiteurs		1 717 859	1 804 973
Passifs financiers	7	567 804	490 153
PASSIFS COURANTS		2 357 002	2 347 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 288 742	8 231 515

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2016	+ 12 999	+ 405 848	- 2 455	+ 65 309	+ 2 152 871	+ 2 634 572	+ 2 626	+ 2 637 198
Mouvements 2016								
▪ Résultat consolidé 2016					+ 189 266	+ 189 266	+ 1 182	+ 190 448
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 1 988		+ 1 988		+ 1 988
✓ Impact des engagements de retraite					- 2 070	- 2 070	- 12	- 2 082
Total des produits et des charges comptabilisés				+ 1 988	+ 187 196	+ 189 184	+ 1 170	+ 190 354
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 14	+ 3 872				+ 3 886		+ 3 886
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 24 062	- 24 062		- 24 062
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 196	- 196
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 1 452	- 711		- 2 163		- 2 163
▪ Impact des stocks options				+ 1 166		+ 1 166	+ 14	+ 1 180
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 12 945		- 12 945	- 189	- 13 134
▪ Autres variations								
Situation à la clôture au 30 juin 2016	+ 13 013	+ 409 720	- 3 907	+ 54 807	+ 2 316 005	+ 2 789 638	+ 3 425	+ 2 793 063
Capitaux propres Au 1er janvier 2017	+ 13 038	+ 418 381	- 18 115	+ 54 454	+ 2 529 888	+ 2 997 646	+ 4 132	+ 3 001 778
Mouvements 2017								
▪ Résultat consolidé 2017					+ 227 114	+ 227 114	+ 5 449	+ 232 563
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				- 1 019		- 1 019		- 1 019
✓ Impact des engagements de retraite								
Total des produits et des charges comptabilisés				- 1 019	+ 227 114	+ 226 095	+ 5 449	+ 231 544
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 35	+ 11 659				+ 11 694		+ 11 694
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 25 910	- 25 910		- 25 910
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 142	- 142
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 941	+ 835		- 106		- 106
▪ Impact des stocks options				+ 302		+ 302	+ 12	+ 314
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 20 650		- 20 650	- 396	- 21 046
▪ Autres variations				+ 186		+ 186		+ 186
Situation à la clôture au 30 juin 2017	+ 13 073	+ 430 040	- 19 056	+ 34 108	+ 2 731 092	+ 3 189 257	+ 9 055	+ 3 198 312

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL
--

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		232 563	190 448
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges	4	443 396	447 339
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		2 478	- 416
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		314	1 180
- / + Autres produits et charges calculés		27 020	17 915
- / + Plus et moins-value de cession		- 4 989	- 8 439
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mise en équivalence		- 638	- 183
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		700 144	647 844
+ Coût de l'endettement financier net		13 484	26 121
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		150 882	118 552
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		864 510	792 517
- Impôts versés (B)		- 103 069	- 115 168
+ / - Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)		- 46 934	23 859
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A) + (B) + (C)		714 507	701 208
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	- 794 081	- 871 841
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11 071	6 705
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisition de filiales et ajustement de prix		-21 046	-13 134
+ / - Incidence des variations de périmètre : sortie de filiales		0	10 000
+ / - Variation des prêts et avances consenties		- 654	344
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		2 718	6 341
- Décaissement sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 104	- 85
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)		- 802 096	- 861 670
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital . Versées par les actionnaires de la société mère . Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		15 368	4 764
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		- 107	- 2 162
- / + Rachats et reventes d'actions propres			
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice . Dividendes versés aux actionnaires de la société mère . Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 25 910	- 24 062
		- 142	- 196
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7	5 000	497 928
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	7	- 48 435	- 683 166
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 9 347	- 32 731
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)		- 63 573	- 239 625
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		- 188	- 40
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)		- 151 350	- 400 127
Trésorerie d'ouverture		235 729	718 546
Trésorerie de clôture	4	84 379	318 419

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2017

1-1. PERIMETRE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2017

Il n'y a pas de mouvements significatifs sur le 1^{er} semestre 2017.

1-2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité du Groupe ILIAD au cours du premier semestre 2017 est marquée par une croissance tirée majoritairement par les activités « mobile ».

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION EN NORMES IFRS

2-1. INFORMATIONS RELATIVES A L’ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l’Eurolist d’Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur sur le marché français des télécoms grand public.

Ces comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 ont été arrêtés le 30 août 2017 par le Conseil d’Administration.

2.2. BASE DE PREPARATION DE L’INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE

Ce jeu résumé d’états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2017 a été préparé conformément à IAS 34 – « Information financière intermédiaire » et IAS 1 – « Présentation des états financiers ».

La norme IAS 34 prévoit que, s’agissant de comptes résumés, ceux-ci n’incluent pas toute l’information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces comptes semestriels résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2016.

2.3. METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l’exercice clos le 31 décembre 2016, telles qu’exposées dans les états financiers consolidés annuels pour cet exercice, à l’exception des dispositions spécifiques à l’établissement des comptes intermédiaires :

- la charge d’impôt est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l’exercice ;
- les engagements de retraite du semestre ont été estimés à partir des études actuarielles réalisées pour l’exercice 2016.

Le Groupe ILIAD présente un niveau de résultat supplémentaire:

➤ l’EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l’impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

2.4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

a) Normes, amendements de normes et interprétations applicables par anticipation en 2017:

- **IFRS 9 « Instruments financiers » (version finale) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 applicable par anticipation en 2016 et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.** La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et la comptabilité de couverture. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :
 - ✓ une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
 - ✓ un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
 - ✓ une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

- **IFRS 15, Amendements applicables par anticipation et obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2018 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».** Le principe de cette nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

Le Groupe ILIAD n'applique pas de façon anticipée ces normes et amendements, et leur impact est en cours d'analyse. Concernant plus particulièrement les amendements relatifs à IFRS 15, l'impact attendu est relativement faible compte tenu de la structure des offres commerciales du Groupe et des méthodes de comptabilisation appliquées.

b) Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non applicables au 30 juin 2017 (non adoptées par l'Union Européenne) :

- **Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS** - 3 normes sont amendées :
 - ✓ IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » : suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants ;
 - ✓ IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » : clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir ;

- ✓ IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement.
- **Amendements à IAS 7 « Etats des flux de trésorerie ».** Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.
- **Amendement à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ».** Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôt différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique.
- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».** L'objectif de ces amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 (2011) relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non). Le résultat partiel est comptabilisé lorsque la transaction porte sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise au sens d'IFRS 3, y compris lorsqu'il s'agit d'une filiale. Dans ce cas de figure, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états financiers de l'investisseur à concurrence seulement des intérêts des investisseurs non liés dans l'entreprise associée ou la coentreprise.
- **Report de la date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS 10 et à IAS 28.**
- **Amendements à IAS 40 « Transferts des immeubles de placement » applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.** Ces amendements visent à préciser les paragraphes 57 et 58 d'IAS 40. Une entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie des « immeubles de placement » si, et seulement si, il existe une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de ce terme et qu'il y a des preuves attestant de ce changement.
- **Amendement à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.** Ces amendements fournissent des règles de comptabilisation concernant :
 - ✓ Les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie
 - ✓ Les paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale
 - ✓ Une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres.
- **Amendements « Clarifications d'IFRS 15 ».**

- **IFRS 16 « Contrats de location » applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.** La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes. Le changement le plus important est que tous les contrats de location seront portés au bilan des preneurs, ce qui donnera une meilleure visibilité de leurs actifs et de leurs passifs. IFRS 16 traite tous les contrats comme des contrats de location-financement.

Les contrats de location de moins d'un an et les contrats portant sur des actifs de peu de valeur sont exemptés des obligations posées par IFRS 16. IFRS 16 ne modifie pas la comptabilisation des contrats de services. En revanche, elle donne des indications utiles pour distinguer, dans un contrat complexe, la partie « services » de la partie « location ».

L'impact éventuel de l'application de ces textes et plus particulièrement d'IFRS 16 est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Le Groupe a défini sa présentation sectorielle en créant le secteur Télécom Grand Public et publie des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Suite à la signature début juillet 2016, d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie, le Groupe réfléchit à l'évolution de la présentation de son information sectorielle, étant entendu que l'activité commerciale en Italie n'a pas encore démarré et que les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2017 sont constitués principalement des licences (à hauteur de 896 MEuros) ainsi que des premiers actifs de réseau (à hauteur de 10 MEuros).

Un premier décaissement de 50 millions d'euros portant sur les licences italiennes est intervenu au cours du premier semestre 2017.

NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
--

Le détail des dotations nettes aux amortissements et provisions est le suivant :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
Dotations aux amortissements :			
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	116 502	131 735
▪ Immobilisations corporelles	5.3	327 683	315 440
Dotations aux provisions sur immobilisations			
		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges			
	8	79	1 158
Reprises de provisions pour risques et charges :			
▪ Utilisées	8	(498)	(1 096)
▪ Non utilisées	8	(370)	(2 684)
Autres			
		0	2 786
Tableau des flux de trésorerie		443 396	447 339

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	6 763	341 813
▪ Immobilisations corporelles (hors crédits-baux nouveaux)	5.3	623 766	471 320
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		2 455 005	1 722 620
. Impact réestimation et actualisation dettes		10 517	23 217
. en fin de période		(2 301 970)	(1 687 129)
▪ Autres			
		0	0
Tableau des flux de trésorerie		794 081	871 841

La trésorerie de clôture est composée des éléments suivants :

En milliers d’Euros	Note	Trésorerie à la clôture au 30/06/2017	Trésorerie à la clôture au 30/06/2016
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilités ▪ Valeurs mobilières de placement ▪ Dettes financières à court terme 		31 620 122 113 (69 354)	21 685 307 679 (10 945)
Tableau des flux de trésorerie		84 379	318 419

NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

5.1. ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	214 818
Valeur nette au 30 juin 2017	214 818

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	214 818
Valeur nette au 31 décembre 2016	214 818

5.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	3 241 714
Entrées :	
. acquisitions	4 777
. immobilisations générées en interne	1 986
Autres	(24 372)
Dotations aux amortissements	(116 502)
Valeur nette au 30 juin 2017	3 107 603

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	2 253 356
Entrées :	
. acquisitions	1 266 660
. immobilisations générées en interne	3 932
Reclassement	(154)
Autres	(1 645)
Dotations aux amortissements	(280 435)
Valeur nette au 31 décembre 2016	3 241 714

5.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	3 761 385
Acquisitions (1)	634 525
Cessions	(4 085)
Reclassement	417
Autres	(3 000)
Dotations aux amortissements	(327 683)
Valeur nette au 30 juin 2017	4 061 559

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 10 759 K€

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	3 229 231
Acquisitions (1)	1 195 490
Cessions	(9 629)
Reclassement	154
Autres	(4 686)
Dotations aux amortissements	(649 175)
Valeur nette au 31 décembre 2016	3 761 385

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 9 776 K€

Le Groupe ILIAD a intensifié ses efforts d'investissements notamment dans le cadre du déploiement des réseaux mobile et fibre optique.

5.4. DEPRECIATION DES ACTIFS

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement, soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES**6.1. CAPITAL**

Toutes les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe Iliad sont exerçables.

Au cours du premier semestre 2017, 158 136 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 158 136 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 35 KEuros pour être porté de 13 038 KEuros à 13 073 KEuros au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, 435 075 options de souscriptions d'actions demeurent non exercées.

6.2. DIVIDENDES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ILIAD réunie le 17 mai 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 0,44 Euros par action, soit un montant global de 25 910 KEuros.

Le dividende a été détaché de l'action le 23 juin 2017.

NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS
--

Les dettes financières sont réparties comme suit:

En milliers d'Euros	30/06/2017	31/12/2016
Non courants	1 355 161	1 391 164
Courants	567 804	490 153
Total	1 922 965	1 881 317

Les variations des emprunts sont analysées ci-après :

En milliers d'Euros	30/06/2017
Solde au 1^{er} janvier 2017	1 881 317
Nouveaux emprunts (1)	15 759
Remboursements d'emprunts	(48 435)
Variation concours bancaires	66 544
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	0
Autres	7 780
Solde au 30 juin 2017	1 922 965

(1) Nouveaux emprunts hors crédits baux : 5 000 K€

En milliers d'Euros	31/12/2016
Solde au 1^{er} janvier 2016	1 911 496
Nouveaux emprunts (1)	556 854
Remboursements d'emprunts	(573 560)
Variation concours bancaires	1 289
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(3 448)
Autres	(11 314)
Solde au 31 décembre 2016	1 881 317

(1) Nouveaux emprunts hors crédits baux : 547 078K€

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 28 novembre 2013, le Groupe ILIAD a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Les conditions de ce refinancement ne modifient pas substantiellement le contrat d'emprunt.

Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020). Le 2 octobre 2015, le Groupe a signé un amendement permettant d'étendre la maturité initiale de 2018 à 2020 et d'étendre l'option d'extension de 2020 à 2022. Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35 point et 1,10 point par an.

Term Loan de 500 millions d'euros :

Le 08 janvier 2016, le Groupe ILIAD a signé un contrat ouvrant une nouvelle ligne de crédit syndiqué pour un montant total de 500 millions d'euros, auprès de 11 banques.

Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité à 5 ans (2021).

Cette ligne est entièrement utilisée depuis fin mai 2016.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu, en 2010, le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Ces deux lignes sont totalement utilisées au 30 juin 2017, un premier remboursement de 25 millions d'euros étant intervenu courant 2015, un second remboursement de 42 millions d'euros courant 2016 et un troisième remboursement de 33 millions d'euros au cours du premier semestre 2017.

Le 08 décembre 2016, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux de fibre optique. Cette ligne amortissable à compter de 2020 présente une maturité finale en 2030. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

Emprunts obligataires :

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %.

Ces obligations ont été totalement remboursées en juin 2016.

Le 26 novembre 2015, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125 %. Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 5 décembre 2022.

Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de un milliard d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros. Le Groupe ILIAD a, depuis lors, augmenté la taille de son programme pour le porter à 800 millions d'euros au cours du premier semestre 2015 puis à 1 milliard d'euros au cours du premier semestre 2017.

Au 30 juin 2017, cette ligne était utilisée à hauteur de 405 millions d'euros.

NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

Semestre clos le 30 juin 2017 (en milliers d'Euros)	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2017	48 897	566	49 463
Provisions additionnelles	79	0	79
Utilisations	(498)	0	(498)
Reprises	(370)	0	(370)
Autres variations	(124)	0	(124)
Montants au 30 juin 2017	47 984	566	48 550
<i>Dont non courant</i>			<i>0</i>
<i>Dont courant</i>			<i>48 550</i>

31 décembre 2016 (en milliers d'Euros)	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2016	99 299	0	99 299
Provisions additionnelles	1 417	566	1 983
Utilisations	(48 085)	0	(48 085)
Reprises	(3 770)	0	(3 770)
Autres variations	36	0	36
Montants au 31 décembre 2016	48 897	566	49 463
<i>Dont non courant</i>			<i>0</i>
<i>Dont courant</i>			<i>49 463</i>

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En milliers d'Euros	30/06/2017	31/12/2016
Autres passifs non courants	1 378 267	1 490 952
Total	1 378 267	1 490 952

NOTE 10 : ENGAGEMENTS

Engagements de locations :

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En millions d'Euros	30/06/2017	30/06/2016
▪ Loyers (paiements minimaux)	75	58
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	6	6
Total	81	64

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéance des engagements donnés par le Groupe au 30 juin 2017 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	>5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	21	42	4	67
Véhicules	7	5	0	12
Autres locations	122	449	138	709
TOTAL	150	496	142	788

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Engagements de réseaux :**Investissements de réseaux :**

Le Groupe ILIAD est engagé à hauteur de 87,2 millions d'euros au titre d'investissement futurs sur son réseau.

Achats de capacités :

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	61	74	0	135
TOTAL	61	74	0	135

Autres engagements :

Les engagements financiers relatifs aux emprunts sont décrits note 7.

Au 30 juin 2017,

- Le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 18.78 MEuros

Les autres engagements donnés consistent principalement en des cautions bancaires.

Procès et litiges :

Les principaux litiges en cours sont les suivants au 30 juin 2017 :

Litiges SFR :

- Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au tribunal de commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR et ont formulé une demande reconventionnelle d'un montant de 475 millions d'euros pour Free Mobile et 88 millions d'euros pour Free. L'affaire a été plaidée et le délibéré est attendu.
- Par assignation du 31 juillet 2015, Free demande au tribunal de commerce de Paris de condamner Numéricâble-SFR pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de parasitisme commercial résultant de l'utilisation du terme « Fibre » pour désigner un accès terminé par câble et voir réparer son préjudice de 37,9 millions d'euros.

Litiges ORANGE :

- Le 11 avril 2014, deux assignations ont été déposées par Orange sur différents brevets. Dans ces assignations, Orange demande au Tribunal notamment d'interdire les actes prétendument de contrefaçon et fait des demandes provisionnelles d'environ 250 millions d'euros. En réponse, Free conteste les arguments d'Orange en remettant notamment en cause sa qualité pour agir, la validité du brevet et des revendications d'Orange et demande la condamnation d'Orange à 50 000 euros pour procédure abusive et 50 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Une décision a été rendue par le TGI de Paris le 18 juin 2015, déboutant Orange de ses demandes, condamnant Orange à régler à Free 200 000 euros et annulant, à la demande de Free, le brevet qui était revendiqué. Orange a fait appel de ce jugement. Les deux affaires sont toujours en cours.

- Par décision n° 2015-0971-RDPI du 28 juillet 2015, l'ARCEP a autorisé Free Mobile à utiliser sans surcoût les liens de fibres optiques pour collecter le trafic issu de ses stations de bases mobiles, que celles-ci soient reliées au répartiteur en cuivre ou en fibre optique.

Le 28 août 2015, Orange a interjeté appel de cette décision de l'ARCEP. Free Mobile conteste la position d'Orange. Par arrêt du 29 juin 2017, la Cour d'Appel de Paris a rejeté le recours formé par Orange contre la décision de l'ARCEP.

Litiges BOUYGUES TELECOM :

- Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour une soi-disant violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et de soi-disant pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. Bouygues Télécom a chiffré le préjudice qu'il estime avoir subi à 570 millions d'euros. L'affaire est toujours en cours.
- Par assignation du 10 novembre 2015, Free a assigné Bouygues Telecom devant le Tribunal de Commerce de Paris pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de dénigrement dans le cadre de la commercialisation et voir réparer son préjudice en cours d'évaluation. L'affaire est toujours en cours.
- Le 14 juin 2016, Bouygues Telecom a déposé devant l'Autorité de la Concurrence une saisine au fond puis le 16 juillet une saisine complémentaire accompagnée d'une demande de mesures de conservatoires (ensemble les « Saisines »). Les Saisines soutiennent que l'Accord d'Itinérance et l'Avenant d'Extinction de l'Itinérance 2G/3G violeraient l'interdiction des ententes anti-concurrentielles visées par les articles 101 TFUE et L.420-1 du code de commerce. Fin octobre 2016, Bouygues Telecom a abandonné sa saisine complémentaire. Par décision du 5 juillet 2017, l'Autorité de la Concurrence a acté du désistement de la société Bouygues Telecom.

Litige FASTWEB

- Le 14 janvier 2017, Fastweb a déposé un recours devant le Tribunal de l'Union Européenne contre la décision de la Commission européenne du 1^{er} septembre 2016 autorisant, sous conditions, la création d'une entreprise entre Hutchison et VimpelCom en Italie. L'affaire est en cours.

NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change, le Groupe a mis en place une politique de couverture de ses décaissements en US dollars.

Par ailleurs, afin de réduire la volatilité des flux futurs liés aux paiements d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD avait mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs à taux fixe. Ces contrats se sont terminés au cours du premier semestre 2016.

Compte tenu de la part significative des financements à taux fixes (emprunt obligataire et lignes BEI), le Groupe ILIAD n'a pas jugé nécessaire la mise en place de nouveaux contrats de swap de taux.

En Milliers d'Euros	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Couvertures de change	- 185	330
Couvertures de taux	0	0

NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions avec les principaux dirigeants ainsi qu'avec les sociétés Monaco Telecom et Salt Mobile sont les seules transactions entre parties liées applicables au Groupe ILIAD.

Transactions avec les principaux dirigeants

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction (neuf personnes au 30 juin 2017).

- La rémunération des 9 principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En milliers d'Euros	30/06/2017	30/06/2016
▪ Rémunération totale	1 198	1 169
▪ Paiements en actions ou assimilés	220	245
Total	1 418	1 414

Impact des attributions gratuites d'actions Free Mobile existantes à émettre

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant. Un premier mécanisme de liquidité partielle a été autorisé courant 2015, un second courant 2016.

Le 06 mars 2017, le Conseil d'Administration de la société Iliad a décidé d'autoriser un nouveau mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ce mécanisme a porté au maximum sur 12,5% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

Transaction avec Monaco Telecom

Le Groupe ILIAD a signé un protocole d'accord avec la société Monaco Telecom, société monégasque contrôlée par une partie liée au Groupe Iliad, pour louer des sites sur lesquels sont installés des équipements du Groupe. Le montant facturé par Monaco Telecom au 30 juin 2017 au titre de la mise à disposition de ces sites s'élève à 750 K€.

Transaction avec Salt Mobile

Free Mobile réalise des prestations techniques pour le compte de la société SALT, société suisse contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD. Le montant reconnu en chiffre d'affaires au titre du premier semestre 2017 s'est élevé à 688 K€.

NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017 n'est intervenu entre le 1^{er} juillet 2017 et la date d'arrêté des comptes.